

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 19 nord

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2022 au 31 mars 2023	Toutes les espèces	Pêche interdite		

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

--	--	--	--	--